

	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019	Pages : 6
		29 mars 2019
Rédacteur : Secrétaire Général	Réf : 190329SG	

Le 9 mars 2019, au Stade Charléty, avenue de Pierre de Coubertin, 75013 Paris

1. Emargement et feuille de présence :

Présents : 35 clubs (y compris ceux qui sont arrivés en cours de réunion) ayant le droit de vote et représentés par leur président ou par mandataire ou par procuration, soit un total de 77 voix acquises : Charente-Mansle CC ; Saint Aulaye Cricket ; Eymet CC ; Dreux Sport CC ; Toulouse CC ; Midi CC ; Nantes CC ; Catus CC ; Damazan CC ; Valenciennes ; Lille Flandre Lys CC ; Lille Stars CC ; Creil CC ; ASPTT Les Aigles ; PUC ; USCA ; Eelavar CC ; Francilien CC ; Château de Thoiry CC ; Amiens CC ; France Gymkhana CC ; Vipers Grigny CC ; Lisses CC ; LFPMCC ; Balbiniens CC ; Aulnay CC ; BCCP ; New Pierrefitte ; Paris Zalmi CC ; 94 Royals ; Villeneuve Super Kings ; Paris Knight Riders CC ; CCBS95 ; Argenteuil ; Sarcelles CC.

Absents : 16 clubs affiliés en 2018, sans droit de vote (soit en raison de l'absence/insuffisance de licences FFBS 2018 ; soit en raison de non-cotisation 2019 ; soit en raison d'absence de licence 2019 de la part du président du club : Aunis CC ; Dijon ; Bordeaux Giscours CC ; Rennes CC ; Chantilly ; Calais CC ; Paris CC ; Mantes La Jolie ; AS Evry ; Essonne ; Standard Athletic ; Colombes CC ; Boulogne CC ; Nallur Stains ; Challengers CC ; Goussainville.

Membres du Comité Directeur (CD) présents lors de l'emargement : Prebagarane BALANE, Président de l'AFC ; Olivier DUBAUT, vice-président de l'AFC ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général ; Keerthy NAIR COSTE, Secrétaire-Général Adjointe ; James VAJOU MOUNIEN, Trésorier Adjoint ; Balaji CADIRVELOU ; Maëlle CARGOUËT ; Vincent LUXMAN ; Michel SARAVANAN.

Membres du CD absents excusés : Miriam ROMERO.

Membres du CD ayant annoncé une arrivée tardive : Prethevechand THIYAGARAJAN, Trésorier-Général ; Asif ZAHIR.

Autres personnes assistant à l'AG sur invitation du Président : Thierry RAPHET, Secrétaire-Général de la FFBS ; David BORDES, Directeur Sportif FC ; Lise MATANGA, Gestionnaire administrative FC ; Sendhil TAMBIDOURE, Agent de développement.

Début de séance programmé : 13h00

À 13h10, les clubs présents ou représentés totalisaient 56 des 84 voix acquises attribuées aux clubs à jour de leur cotisation FFBS 2019.

Le quorum de 43 voix présentes ou représentées étant largement atteint, l'assemblée peut valablement délibérer donc le président Balane ouvre la séance.

Compte-rendu provisoire de l'Assemblée Générale de France Cricket du 9 mars 2019

2. Mot de bienvenue du Président : De la part du Comité Directeur, Prebou BALANE souhaite la bienvenue à tous les clubs présents ou représentés.

3. Nouvelles fédérales : De la part du Président de la FFBS, M Thierry RAPHET fait part de son plaisir d'assister à une AG avec autant de clubs représentés.

Il exprime son appréciation de la hausse en continu du nombre de licences cricket. Elle représente désormais une proportion non-négligeable de la totalité des licences de la fédération, ce qui augmente notre pouvoir de négociation devant les autorités (le ministre, etc.).

Il encourage vivement aux présidents présents d'assister également nombreux à l'AG fédérale du 26 mars ou de signer des procurations (que Olivier DUBAUT pourrait apporter à l'AG fédérale).

4. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2018 : Pas de questions ni de commentaires. Approuvé à l'unanimité. Document signé par Prebou BALANE et Peter TOWNSEND.

5. Bilan Moral :

Prebou BALANE se félicite du fait que, depuis son élection en 2013, France Cricket n'arrête pas d'offrir de plus en plus d'opportunités pour jouer au cricket à une population de joueurs qui ne cesse d'augmenter et de se diversifier. Davantage de clubs affiliés et davantage de participants.

Il remercie tous ceux qui animent les clubs et les équipes ; ainsi que les élus et salariés de France Cricket qui ont travaillé pour y arriver. Applaudissements.

Conforme aux objectifs fixés par l'ICC sur le plan développement, Prebou BALANE confirme que l'offre aux femmes et aux jeunes restera la ligne de conduite de sa présidence jusqu'en fin de mandat (mars 2021).

6. Rapport d'activités 2018 : Commission Sportive (CSNC) :

Pretheve THIYAGRAJAN et James VAUJOUMIEN rappelle aux clubs que la saison 2018 a vu la programmation par la CSNC de plus de 500 matchs, et sur uniquement 14 terrains. Un exploit sur le plan logistique qui serait impossible sans la volonté des équipes participantes et des clubs qui mettent leur terrain à la disposition des autres clubs. Applaudissements.

Ils présentent un aperçu des promotions et relégations de fin de saison-2018.

L'analyse de la hausse de joueurs participants entre 2017 et 2018 mérite une mention particulière : globalement, 11% plus de joueurs ont participé en 2018, chiffre déjà impressionnant mais qui cache un peu le fait que le nombre de jeunes hommes a augmenté par 21% avec +22% pour les jeunes féminines. Applaudissements.

Point sur l'Arbitrage :

Félicitations aux arbitres de l'année 2018 :

Élite : Faisal SHAHZAD (Colombes CC) et

Espoir : Sumon HOQUE (BCCP).

Vers un Panel d'Arbitres pour la saison 2019 : Asif ZAHIR informe les clubs que ce Panel est en train de se constituer. Il en rappelle les principes :

que les membres ne jouent plus en compétition en D1, D2 ou D3 ;

que tous les matchs de SuperLigue soient arbitrés uniquement par les membres du Panel ; et

que les phases finales de toutes les compétitions soient arbitrées par les membres du Panel.

Peter TOWNSEND informe les clubs que les statuts d'une association («AFAC : Association française des arbitres de cricket ») sont en train d'être formulés, sur la base des statuts de l'ancienne AFNEC.

Point sur l'European Champions League : Peter TOWNSEND informe les clubs sur la première édition de ce tournoi, qui aura lieu en Espagne en juillet 2019.

Huit pays européens, dont la France (avec l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Roumanie et la Russie), ont été invités à nommer leur club-champion. Le CD a sans difficulté choisi de nommer les vainqueurs de la SuperLigue de 2018.

C'est Dreux qui va donc représenter la France, sur piste en herbe, et dans une compétition réduite pour des raisons logistiques (et uniques à l'année 2019) à des matchs de 10 séries.

Compte-rendu provisoire de l'Assemblée Générale de France Cricket du 9 mars 2019

Peter TOWNSEND invite les clubs de souhaiter bon vent au club de Dreux. Applaudissements.

Point sur le planning pour 2019 : Asif ZAHIR confirme que le planning est bien avancé. Il se permet de reprocher aux clubs franciliens qui ont leur propre terrain d'être plus proactifs dans leur coopération au niveau du planning quant aux disponibilités.

Point sur le développement des compétitions sur le plan national : En tant que membre de la CSNC, Asif ZAHIR regrette que les clubs de la région grand sud-ouest ont décidé de ne pas participer à la Coupe de France en 2019, malgré le fait que FC a arrangé les choses afin que les clubs régionaux vainqueurs jouent les quarts et les demi-finales à domicile.

Peter TOWNSEND prend la parole en tant que président du groupement des 8 clubs du grand sud-ouest. En effet ceux-ci étaient bien sensibles aux arrangements mais c'est le calendrier-FC des phases finales qui leur pose problème. Car en région c'est la période après le 15 août que commencent les visites par des clubs étrangers en tournée, qui apportent beaucoup d'argent aux clubs régionaux ainsi que des matchs non-compétitifs très appréciés. Parmi ces visiteurs il y a des clubs qui viennent tous les ans depuis 20 ans.

Autre élément et pas le moindre : les frais d'inscription chez FC pour cette seule compétition sont 3 à 4 plus élevées que ce qui est demandé localement.... pour 3 compétitions.

Voilà donc 2 bonnes raisons pourquoi les clubs ont décidé de ne pas s'inscrire en CDF-2019.

7. Rapport d'activités 2018 : Commission Jeunes :

Michel SARAVANAN rappelle aux clubs les points forts de l'année 2018. Il regrette quelques absences mais l'année a été assez satisfaisante. Il lance un appel aux clubs pour que des personnes se présentent comme candidats pour rejoindre la Commission dont il est le président afin de continuer à offrir davantage d'opportunités aux jeunes.

8. Rapport d'activités 2018 : Commission Sélection Équipes de France :

Asif ZAHIR revient sur l'exploit de l'EDF 19U en se qualifiant aux Pays-Bas pour les poules régionales finales qui auront lieu en 2019. Pour mieux préparer cette campagne de 2019 en particulier et en règle générale il veut composer une plus grande poule de sélectionnables. Pour ce faire il souligne l'importance que les données enregistrées en CricHQ soient compréhensibles. Il concède qu'il faudrait trouver un autre moyen d'accès dans les régions, où CricHQ n'est pas le standard.

L'EDF féminine a passé une année blanche en 2018. Par contre 2019 s'annonce bien avec un projet en cours pour un grand tournoi à Nantes. Maëlle CARGOUËT, présidente du club de Nantes, ajoute quelques détails.

Asif ZAHIR rappelle aux clubs que la Commission suit de près les divers développements dans les règlements de l'ICC, notamment sur la nationalité/qualification par résidence des joueurs ainsi que le système de « rankings » basé sur le nombre de matchs joués.

9. Rapport d'activités 2018 : Commission Communication & Marketing :

Vincent LUXMAN informe les clubs que cette Commission – dont sa présidence – est assez récente. Il en rappelle les principaux objectifs.

Il regrette ne pas avoir su faire davantage de promo sur les finales du JT & SL en 2018, ce qui fut principalement à cause de la relocation des matchs presque à la veille des matchs.

Il se dit convaincu qu'il existe beaucoup de matériel apte à être utilisé pour que le cricket soit bien plus visible au grand public : il est plutôt question de comment le découvrir et d'exploiter.

Il reste des sièges à remplir à sa Commission et il invite les clubs de nommer des personnes qui pourraient apporter des idées et de l'expérience.

10. Rapport d'activités 2018 : Commission Formation : Balaji CADIRVELOU présente les grandes lignes du programme des formations en perspective, principalement pour former davantage d'arbitres et scoreurs mais également pour augmenter notre bassin d'entraîneurs avec des qualifications au niveau de l'ECB.

Par la suite il va tacler la formation d'entraîneurs de haut niveau.

Compte-rendu provisoire de l'Assemblée Générale de France Cricket du 9 mars 2019

Lors des échanges avec Marc WILLIAMSON (président de la Ligue BSC Hauts-de France et du club de Valenciennes) sur la décentralisation des séances de formation, Balaji CADIRVELOU s'y dit ouvert à condition qu'il y ait des formateurs agréés sur place. Surtout il ne veut qu'un candidat soit frustré par l'absence d'une formation locale ; donc il prône un calendrier sur le plan national.

11. Rapport d'activités 2018 : Commissions Financière et Cricket Féminin :

Peter TOWNSEND informe les clubs que Mirian ROMERO ne peut pas être présente, pour des raisons familiales. Par conséquent il n'y a pas de rapport sur les activités de 2018 ni de la Commission Financière ni sur le plan cricket féminin.

12. Rapport d'activités 2018 : Directeur Sportif :

Dans le cadre de son rapport annuel, David BORDES présente un tour d'horizon du projet scolaire. Il insiste sur l'implication des Comités Départementaux de la FFBS dans la phase exécution.

Il parle de l'introduction du cricket et des référents cricket dans les structures et programmes des Ligues régionales de la FFBS via les ETR (Équipes Techniques Régionales).

13. Rapport financier 2018 :

Pretheve THYAGRAJAN présente un résumé du bilan préparé et validé par le cabinet comptable. Il souligne le fait que le solde positif en fin d'année a boosté les réserves.

Marc WILLIAMSON s'étonne de voir ce qu'il appelle un « profit » assez important et demande à savoir comment FC peut présenter cela, à priori en contradiction avec le principe qu'une association qui reçoit des fonds publics ne peut pas afficher une telle solde.

Plusieurs membres du Comité Directeur prennent la parole pour mieux expliquer cette solde, dont :

- Il s'agit d'un excédent et pas de « profit » ;
- Il faut mettre les fonds publics (€5.000) dans la perspective d'un budget global assez important ;
- Plusieurs projets inscrits dans le Budget de 2018 n'ont pas été complétés (y compris une année blanche pour l'Équipe de France féminine) ;
- Les subventions reçues de la part de l'ICC dépendent des revenus du World Cup ainsi que de la performance de la France sur le Scorecard – qui sont tous les deux aléatoires et pas garantis.
- FC préfère de loin avoir des réserves plutôt que de passer des années déficitaires comme a été le cas de la FFBS.
- Il ne manque pas de projets (Indoor Academy ; piste en herbe pour recevoir des matchs internationaux) qui dépendent d'un capital important.

14. Approbation des comptes 2018 : Par bulletin secret, les comptes annuels 2018 sont approuvés avec 63 voix pour ; 4 contre ; 5 abstentions ; et 2 bulletins nuls.

15. Budget prévisionnel 2019 :

Pretheve THYAGRAJAN présente les points clé d'un budget équilibré, comme il faut.

Suite à une question de la part de Marc WILLIAMSON sur les projets de 2018 qui n'ont pas eu lieu, Pretheve THYAGRAJAN identifie plusieurs éléments groupés sous la tête du Développement, soit le Performance Squad, le projet scolaire, l'intégration par le sport, projets divers sous étude (tel des « indoor nets »), etc.

Prebou BALANE mentionne les compétitions supplémentaires en 2019 et fait projeter le détail d'une contribution plus importante par FC au coût global des compétitions. Il rappelle aux clubs les critères de l'ICC pour le calcul des subventions qui accentue davantage la participation des jeunes et des femmes plutôt que celle, traditionnelle, des hommes adultes. En outre les grandes lignes de ce Budget ont déjà reçu l'aval de l'ICC.

16. Approbation du Budget 2019 : Par bulletin secret, le budget 2019 est approuvé avec 63 voix pour ; 5 contre ; 2 abstentions ; et 2 bulletins nuls.

17. Modifications à des documents clé :

Peter TOWNSEND informe les clubs que FC voulait entériner des modifications à son Règlement Intérieur (pour mettre à jour l'organisation interne – notamment en ce qui concerne les commissions et les responsabilités des salariés) ainsi qu'à la Convention FFBS-FC. Malheureusement il n'a pas été possible de tout formaliser avant l'AG d'aujourd'hui.

FC se réserve le droit, le cas échéant, de faire passer ces modifications devant une AG Extraordinaire d'ici mars 2020.

18. Déclarations Statutaires :

Peter TOWNSEND rappelle aux clubs que FC est obligé par la Convention FFBS-FC d'informer la FFBS et les clubs-membres de toute convention passée avec des tiers. Ainsi il annonce que, avec l'accord du Comité Directeur, FC en a signé 2 et est en train de préparer 3 autres.

Celles déjà signées sont pour la provision de services informatiques à FC - la gestion de l'infrastructure de FC (messagerie, bases de données, etc.) et le support informatique des compétitions organisées par FC (calendrier, résultats, etc.). Ces conventions courent jusqu'à la fin du mandat du Comité Directeur en mars 2021.

Les conventions en préparation, également avec l'approbation préalable du Comité Directeur, concernent (i) le Jinnah Trophy ; (ii) la provision des services d'une agence de voyages pour les déplacements des Équipes de France et l'hébergement des visiteurs ; et (iii) les services d'un cabinet d'audit.

À propos de ce dernier, Peter TOWNSEND rassure les clubs qu'il s'agit d'une obligation imposée par l'ICC dont le règlement interne veut que le bilan comptable de tout pays qui reçoit des subventions importantes (en l'occurrence, la France) passe par un cabinet d'audit. Il ne s'agit aucunement de soupçon de méfait.

19. Proposition d'une nouvelle licence (Modified Playing) :

Olivier DUBAUT rappelle aux clubs que beaucoup de cricket est joué en France dans des formats autres que le format traditionnel sur terrain et à balle dure : soit des matchs indoor soit des matchs au *tapeball* en plein air. Or il s'avère que les participants dans des formats que l'ICC catégorise comme *modified playing* représentent une opportunité d'augmenter les licences cricket et de consolider davantage le rang de la France aux yeux de l'ICC. Le moyen de capter ces participants serait par une nouvelle licence, fixée modestement à €5 l'année plus €4 assurance ; et Olivier DUBAUT propose que FC poursuive une telle proposition auprès de la FFBS.

Les clubs approuvent à l'unanimité.

20. Élection au Comité Directeur :

Peter TOWNSEND informe les clubs que personne ne s'est présenté comme candidat au poste réservé à un médecin du sport. Dans le cas où quelqu'un se présente d'ici l'AG de 2020 il pourrait être coopté au CD avant d'être confirmé par les clubs lors de l'AG 2020.

Par contre 4 personnes se sont présentées comme candidats pour le siège « régulier » laissée vacant dernièrement. Avec autant de candidats un vainqueur pourrait ne pas se produire lors du vote donc un 2^{ème} tour pourrait s'avérer nécessaire.

Les trois candidats présents (Jubaid AHAMED, de PKR ; Mobashar ASHRAF, de Paris Zalmi CC; et Sivakaran SARAVANANE, de LFPMMC) s'expriment brièvement devant les électeurs.

Avec l'accord du président de séance et des clubs, Peter TOWNSEND dit quelques mots sur le candidat Christophe SRIKANTH, de Toulouse CC, qui ne pouvait pas être présent.

- **Résultat du 1^{er} tour** (76 voix exprimées ; plus 1 bulletin nul):

- AHAMAD 5 votes
- ASHRAF 27
- SARAVANANE 29
- SRIKANTH 15.

Aucun candidat n'ayant pas reçu au moins 50% des suffrages, Thierry RAPHET confirme la nécessité d'un 2^{ème} tour, où celui avec le plus de voix serait élu.

M. AHAMED se retire ; les 3 autres candidats se maintiennent.

- **Résultat du 2^{ème} tour** (77 voix exprimées) :

- ASHRAF 24
- SARAVANANE 43

Compte-rendu provisoire de l'Assemblée Générale de France Cricket du 9 mars 2019

SRIKANTH 10.

Sivakaran SARAVANANE est donc élu au Comité Directeur, avec un mandat qui se termine à l'AG de 2021.

Applaudissements.

21. Questions Diverses : Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, Prebou BALANE et Peter TOWNSEND clorent la réunion en remerciant toute l'équipe France Cricket pour leurs contributions et les clubs pour leur présence et implication dans le cricket.

Séance levée à 16h56.

Publié par le Secrétaire-général avec l'approbation du président.